

Le 5 janvier 2017

Dominique Furnon,  
secrétaire départemental

du SE-Unsa 42

à Monsieur l'IENA

objet : autorisation d'absence et perception des personnels

Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale Adjoint

Depuis quelques semaines, plusieurs collègues nous ont interpellés à propos de suites données à leur demande d'autorisation d'absence pour lesquelles, soit vous avez émis un avis négatif, soit vous avez demandé un justificatif avec des précisions mal perçues.

Nous pouvons comprendre que vous soyez attentif aux demandes abusives qui peuvent ou ont pu parfois exister, mais en quelle quantité ?

Par contre nous venons juste vous informer de l'effet plus que négatif produit par vos réponses qui, sur un plan humain, ont été très mal vécues, soit parce que la rigueur de la demande de justification, soit le refus sans plus de prise d'information auprès des intéressé(e)s, ont éveillé chez les personnels concernés, et les autres, un vécu de défiance et, à un certain égard, de mépris vis à vis de leur demande.

Nous souhaitons simplement par ce courrier vous alerter pour ne pas laisser enfler ce ressenti néfaste à bien des égards au maintien de l'allant, du dynamisme et de l'adhésion des personnels enseignants à la politique menée dans le cadre du service public d'éducation.

Si vous souhaitez que nous échangions à ce sujet, je me tiens à votre disposition.

Veillez agréer Monsieur l'IENA, l'expression de mes sincères salutations.

Pour le Se-Unsa

Dominique Furnon

